

La République du Centre, 21 juin 2010

ZAC des Loges : la première tranche de travaux est engagée



Il, sur le site de la ZAC des Loges. Le premier coup de pelle a officialisé le lancement des travaux.

La première tranche de travaux, sur les trois prévues, de la zone d'activité des Loges a officiellement été lancée par la communauté de communes des Loges, jeudi matin.

En présence des élus du conseil communautaire, du maire Jean-Pierre Sueur, du conseiller général, Daniel Baudou, de l'agence de développement économique du Centre (Adel) et des entreprises, le premier coup de pelle symbolique a ouvert la voie aux travaux.

Il s'agit d'une démarche de développement durable, à caractère environnemental, l'opération, dont le coût s'élève à 100.000 euros, va se poursuivre pendant six mois. Sachant que l'aménagement total des parcelles de la zone est évalué entre 12 et 15 millions d'euros. Trois entreprises ont déposé un dossier en vue de s'y implanter. Plus tôt dans la matinée, la rue baptisée

l'Évangile avait été inaugurée en témoignage de l'adhésion de la municipalité à la démarche communautaire pour cet horizon visionnaire. Un homme qui n'a pas été sans susciter quelques émotions pour le président fondateur, en l'occurrence de la communauté de communes des Loges. « Un président de l'intercommunalité dont le parcours est aussi original qu'exemplaire » a tenu à souligner le sénateur avien, que le président, Arnaud Beauregard, n'ajoute « vous avez ouvert la voie à de nouveaux domaines. C'est le juste retour qu'une de nos rues porte votre nom ».

La réunion avec les entreprises qui s'est ensuite tenue dans la salle polyvalente a donné l'occasion au maire de Bouzy Forêt, François Daubin de présenter la CCL constituée à ce jour de quatorze communes, ses compétences et